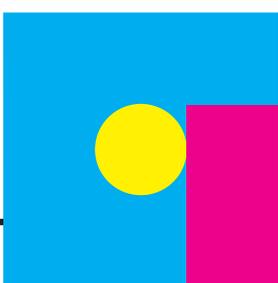


RAPPORT ANNUEL

Résultats de l'exercice 2004/05

imprimerie



CHIRAT

Société cotée au Marché libre de la Bourse de Paris

SIÈGE SOCIAL : 744, route de Sainte-Colombe - 42540 SAINT-JUST-LA-PENDUE

Tél. : 04 77 63 25 44 - Fax : 04 77 63 50 13

Site internet : www.imp-chirat.fr

AGENCES : PARIS - Tél. : 01 44 32 05 50 / LYON - Tél. : 04 78 29 66 01 / ROANNE - SAINT-ÉTIENNE - Tél. : 04 77 72 62 11

Résultats de l'exercice 2004/05



Société cotée au Marché libre de la Bourse de Paris

Société Anonyme au capital de 673 632 €
Siège Social : 744, route de Sainte-Colombe
42540 SAINT JUST LA PENDUE

SIRET : 405 880 535 RCS ROANNE - Code APE : 222C





Jacques CHIRAT
Président Directeur Général

Nous avons souhaité une progression de notre activité sur cet exercice et nous l'avons réalisée.

En effet, notre chiffre d'affaires s'est accru de 4,66 %.

Dans un contexte de marché national plutôt difficile, notre entreprise a démontré sa capacité à se développer.

De nouveaux investissements ont été réalisés sur l'ensemble de la chaîne graphique qui devraient nous permettre d'envisager une croissance régulière sur les prochains mois.

Nous remercions tous nos actionnaires pour la confiance qu'ils témoignent à notre société.

Sommaire

4	Activité de la Société et Stratégie Cours et volumes boursiers Chiffres clés Histoire et évolution de l'entreprise	13	Annexe des comptes consolidés
5	Organigramme du groupe Organigramme fonctionnel	15	Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Consolidés
6	Rapport de gestion du groupe consolidé	16	Bilan actif et passif de l'Imprimerie CHIRAT SA
7	Rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 décembre 2005	17	Compte de résultat de l'Imprimerie CHIRAT SA
10	Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 décembre 2005	18	Annexe aux comptes annuels
11	Bilan actif et passif du Groupe CHIRAT	20	Tableau financier des cinq derniers exercices
12	Compte de résultat du Groupe CHIRAT	21	Rapport Général du Commissaire aux Comptes
		22	Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Activité de la Société

Notre entreprise détient une solide expérience depuis plus de cinquante ans dans la fabrication de livres et beaux livres, magazines économiques et professionnels, annuaires associatifs, catalogues industriels et de voyages.

Son savoir-faire et sa dimension (chiffre d'affaires et effectif) la classe au cinquantième rang des imprimeries françaises et leader en Rhône-Alpes.

L'imprimerie CHIRAT fabrique pour de grands éditeurs, des organismes publics, des associations, des fédérations et des industriels répartis pour 60 % en région parisienne et 40 % en Rhône-Alpes, par la proximité de ces deux agences parisienne et lyonnaise.

Stratégie

Le développement de l'IMPRIMERIE CHIRAT se concrétise depuis plusieurs années par l'optimisation des coûts de fabrication des produits pour des courtes et moyennes séries.

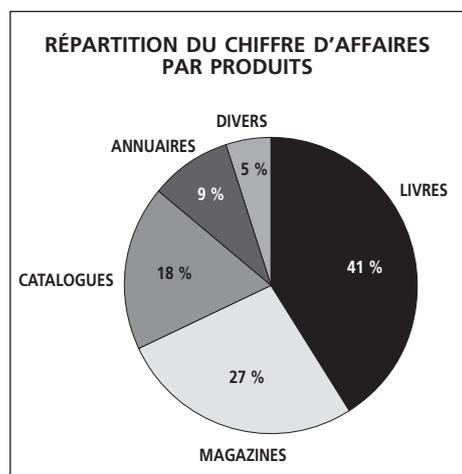
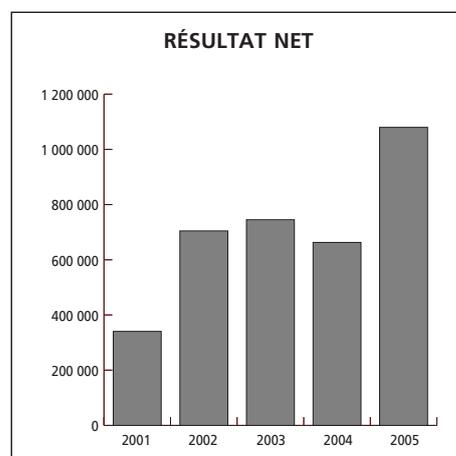
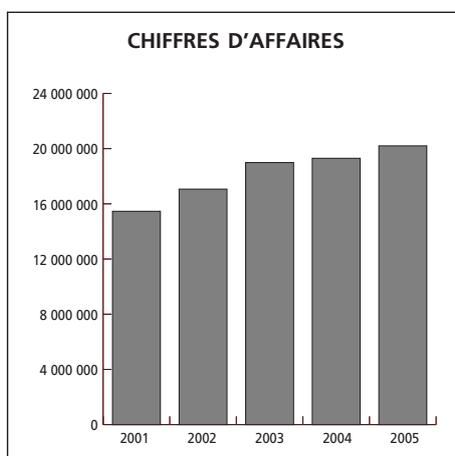
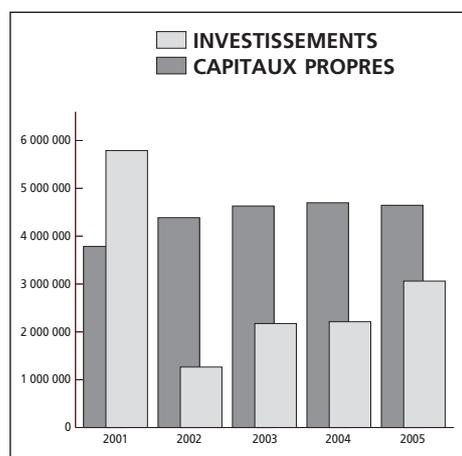
L'entreprise poursuit sa croissance en recherchant l'autonomie par l'intégration de l'ensemble des métiers de la chaîne graphique, traitement de bases de données, compogravure, impression multichromie, brochage, reliure et routage sur un seul site de production.

L'entreprise s'est dotée d'un équipement intégrant les dernières technologies permettant de manière constante de maintenir une production de qualité avec des délais courts et un service global.

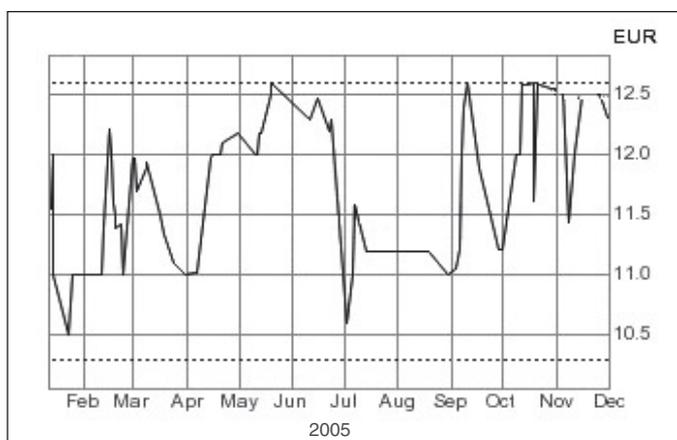
Histoire et évolution de l'entreprise

- >> 1911 Création de l'Entreprise par Monsieur Joseph CHIRAT
- >> 1966 Transformation de la SARL en SA
- >> 1980 Construction d'une nouvelle usine de 3 500 m²
L'effectif passe à 100 personnes. Informatisation totale de l'entreprise
- >> 1990 Jacques CHIRAT succède à André CHIRAT
- >> 1995 Acquisition d'une chaîne de reliure industrielle
Extension du bâtiment de 2 000 m²
- >> 1995 Acquisition d'une presse offset 8 couleurs HEIDELBERG, la première installée en France
- >> 1998 Acquisition d'une deuxième presse 8 couleurs HEIDELBERG
- >> 1999 Inscription au Marché Libre de la Bourse de PARIS par cession de 5 % du capital
- >> 2001 Extension des bâtiments d'une surface de 3 000 m²
Acquisition de deux nouvelles presses offset 8 couleurs HEIDELBERG
- >> 2002 Acquisition d'une chaîne de brochage Kolbus
- >> 2005 Acquisition d'une Presse Heidelberg 6 couleurs avec vernis acrylique.

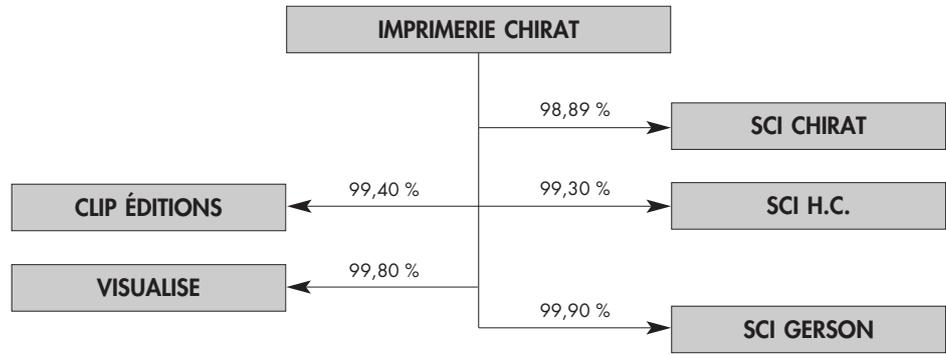
Chiffres Clés



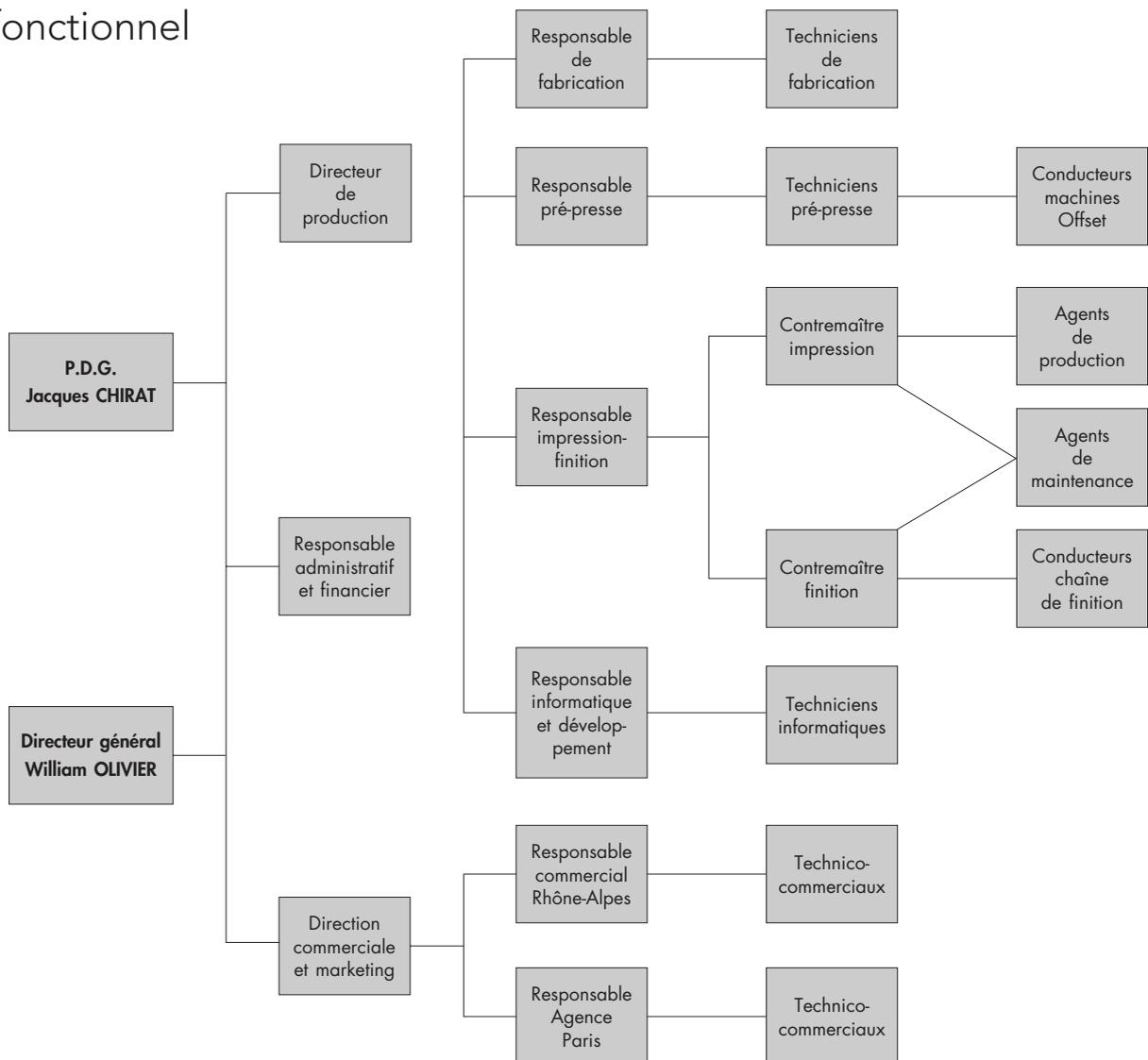
Cours boursiers



Organigramme du groupe



Organigramme fonctionnel



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 décembre 2005

Rapport de gestion du groupe consolidé

Chers actionnaires,

Objet

Conformément à l'article L 233-26 du code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre groupe durant l'exercice clos le 30 septembre 2005.

I. Présentation du bilan consolidé - Périmètre de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle direct ou indirect de la société IMPRIMERIE CHIRAT ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Sociétés comprises dans le périmètre	30 septembre 2005 % d'intérêt	30 septembre 2004 % d'intérêt
Société CLIP ÉDITIONS	99,40 %	99,40 %
Société VISUALISE	99,80 %	99,80 %
SCI CHIRAT	98,89 %	98,89 %
SCI HC	99,30 %	99,30 %
SCI GERSON HF	99,90 %	99,90 %

Les filiales comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice aux dates suivantes :

- le 30 septembre
 - la société CLIP ÉDITIONS
 - la société VISUALISE
- le 31 décembre
 - la SCI CHIRAT
 - la SCI HC
 - la SCI GERSON HF

La méthode de l'intégration globale est utilisée pour toutes les sociétés du groupe.

II. Analyse du compte de résultat consolidé

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Par rapport à l'exercice précédent, les modifications suivantes ont été apportées aux règles et méthodes d'établissement des comptes annuels :

Le changement de présentation intervenu au cours de l'exercice concerne la participation et l'intéressement des salariés qui figure désormais au compte de résultat sous la rubrique « salaires et traitements ». Il en résulte sur l'exercice une hausse de 301 546 € de la ligne « salaires et traitements » et une minoration d'autant du résultat d'exploitation. Sans cette correction, le résultat d'exploitation se situerait au niveau de l'exercice précédent.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice. Sur l'exercice précédent clos le 30 septembre 2004, l'ensemble des différences temporaires imposables avait donné lieu pour la première fois à la constatation d'une imposition différée.

Ce changement de méthode avait été imputé à hauteur de 406 863 € sur les capitaux propres et pour 40 944 € en charge d'impôt sur les sociétés.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2005, le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 202 987 €, contre 19 302 149 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,66 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5 157 393 € contre 4 781 340 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,86 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 1 686 484 € contre 1 577 976 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,87 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 224 contre 225 pour l'exercice précédent, soit une variation de - 0,44 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 18 985 225 € contre 17 900 372 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,06 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 414 195 € contre 1 725 282 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 18,03 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de - 313 625 € des produits et frais financiers, il s'établit à 1 100 570 € contre 1 318 450 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 352 081 € contre 78 399 € pour l'exercice précédent,
 - de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 0 € contre 181 307 € pour l'exercice précédent;
 - de l'impôt sur les sociétés de 475 900 € contre 422 558 € pour l'exercice précédent,
- le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2005 se solde par un bénéfice de 976 751 € contre un bénéfice de 792 984 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 23,17 %.

Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du groupe au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2005 :

- les ventes de travaux, de catalogues, de livres par la société IMPRIMERIE CHIRAT ont progressé,
- en revanche, les ventes d'annuaires ont reculé,
- les ventes de périodiques sont, quant à elles, restées stables,
- le résultat d'exploitation a diminué en raison d'un changement de méthode de présentation de la participation et de l'intéressement des salariés,
- le résultat financier et le résultat exceptionnel s'améliorent assez nettement,
- la situation financière se renforce encore,
- l'endettement global s'accroît de 14,69 %. Toutefois, il convient de noter que l'acquisition de matériels de production au cours de l'exercice écoulé sera financée par un emprunt bancaire qui sera contracté au cours de l'exercice suivant. Aussi, la dette correspondant à cette acquisition est donc inscrite au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2005 au compte « dettes sur immobilisations et comptes rattachés ».

III. Perspectives du groupe

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2005 sont de prévoir une augmentation du chiffre d'affaires grâce à l'amélioration de la productivité, à la proposition de nouveaux produits et à la contractualisation avec de nouveaux clients.

IV. Evénements importants survenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis

Depuis le 30 septembre 2005, date de la clôture de l'exercice, il est à noter un bon début d'exercice de la société IMPRIMERIE CHIRAT qui a signé des contrats avec de nouveaux clients.

V. Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, la société IMPRIMERIE CHIRAT a engagé des dépenses de recherche et de développement dans le domaine de la multichromie.

Rapport de gestion de la SA Imprimerie CHIRAT établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2005 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2005, l'activité de la société a été marquée par une progression du chiffre d'affaires et une nette amélioration des résultats.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2005 sont de prévoir une évolution positive du chiffre d'affaires en améliorant la productivité, en proposant de nouveaux produits et en contractant avec de nouveaux clients.

Pour ce faire, la société a fait l'acquisition d'une presse « 6 couleurs » et de deux plieuses au mois de juillet 2005.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2005, date de la clôture de l'exercice, il est à noter un bon début d'exercice, en raison notamment de la signature de nouveaux contrats avec des périodiques.

Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a engagé des dépenses de recherche et de développement pour mettre en place un procédé relatif à la multichromie.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

– La société CLIP ÉDITIONS - Société d'Éditions

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2005, l'activité de la Société a été marquée par une diminution du chiffre d'affaires et des résultats.

En effet, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2005, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 860 € contre 4 850 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 20,41 %.

Il n'y a aucun salarié.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 323 € contre 3 751 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 11,41 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 536 € contre 1 098 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 51,18 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 0 € des produits et frais financiers, il s'établit à 536 € contre 1 098 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

– d'aucun résultat exceptionnel tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent,

– de l'impôt sur les sociétés de 181 € contre 377 € pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2005 se solde par un bénéfice de 355 € contre un bénéfice de 722 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 50,81 %.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) font apparaître un bénéfice de 355 €.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2005 sont de maintenir le chiffre d'affaires et les résultats.

– La société VISUALISE - Régie publicitaire

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2005, l'activité de la Société a été marquée par une amélioration des résultats malgré une stabilisation du chiffre d'affaires.

En effet, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2005, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 500 € contre 1 500 € pour l'exercice précédent.

Il n'y a aucun salarié.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 614 € contre 3 057 € pour l'exercice précédent, soit une variation de – 14,49 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 811 € contre 640 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,71 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 0 € des produits et frais financiers, il s'établit à 811 € contre 640 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'aucun résultat exceptionnel et d'aucun impôt sur les sociétés tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2005 se solde par un bénéfice de 811 € contre un bénéfice de 640 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,78 %.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) font apparaître un bénéfice de 811 €.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2005 sont de prévoir une évolution en fonction de la reprise de la publicité au cours de l'exercice qui sera clos le 30 septembre 2006.

– **La S.C.I. CHIRAT - Société Immobilière propriétaire de nos bureaux agence parisienne**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2004, l'activité de la Société a été marquée par une stabilisation du chiffre d'affaires et des résultats au même niveau que ceux de l'exercice précédent.

En effet, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 165 € contre 7 165 € pour l'exercice précédent.

Il n'y a pas de salarié.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 6 658 € contre 6 658 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 507 € contre 507 € pour l'exercice précédent.

En l'absence de produits et frais financiers, le résultat courant avant impôts s'établit à 507 € contre 507 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'aucun résultat exceptionnel tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un bénéfice de 507 € contre un bénéfice de 507 € pour l'exercice précédent.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) font apparaître un bénéfice de 507 €.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005 sont de maintenir le chiffre d'affaires et les résultats.

– **La S.C.I. H.C. - Société Immobilière propriétaire de nos bureaux agence parisienne**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2004, l'activité de la Société a été marquée par une stabilisation du chiffre d'affaires et des résultats au même niveau que ceux de l'exercice précédent.

En effet, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires s'est élevé à 31 861 € contre 31 861 € pour l'exercice précédent.

Il n'y a pas de salarié.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 6 670 € contre 6 669 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,01 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 25 191 € contre 25 192 € pour l'exercice précédent.

En l'absence de produits et frais financiers, le résultat courant avant impôts s'établit à 25 191 € contre 25 192 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'aucun résultat exceptionnel tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un bénéfice de 25 192 € contre un bénéfice de 25 192 € pour l'exercice précédent.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005 sont de maintenir le chiffre d'affaires et les résultats.

– **La S.C.I. GERSON H.F. - Société Immobilière propriétaire de nos bureaux agence lyonnaise**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2004, l'activité de la Société a été marquée par le maintien du chiffre d'affaires et des résultats au même niveau que ceux de l'exercice précédent.

En effet, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 144 € contre 15 144 € pour l'exercice précédent.

Il n'y a aucun salarié et aucune charge d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Le résultat d'exploitation ressort donc pour l'exercice à 15 145 € contre 15 145 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 15 145 € contre 15 145 € pour l'exercice précédent, en l'absence de produits et frais financiers.

En l'absence de résultat exceptionnel tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un bénéfice de 15 145 € contre un bénéfice de 15 145 € pour l'exercice précédent.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 15 145 €.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2005 sont de maintenir le chiffre d'affaires et les résultats.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2005.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 30 septembre 2005 à 0,35 %.

COMPTES CONSOLIDÉS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2005, le chiffre d'affaires s'est élevé à 20 202 987 € contre 19 302 149 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,66 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4 855 847 € contre 4 781 340 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,55 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 1 686 484 € contre 1 577 976 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,87 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 224 contre 225 pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,44 %.

Il convient de préciser que la Société a supporté des dépenses de travail intérimaire de 141 623 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 18 742 707 € contre 17 959 791 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,35 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 656 713 € contre 1 665 862 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,54 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de -292 122 € des produits et frais financiers, il s'établit à 1 364 591 € contre 1 289 122 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

– du résultat exceptionnel de 660 758 € contre -59 132 € pour l'exercice précédent,

– de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise d'un montant de 301 546 € contre 181 307 € pour l'exercice précédent,

– de l'impôt sur les sociétés de 643 716 € contre 385 787 € pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2005 se solde par un bénéfice de 1 080 087 € contre un bénéfice de 662 895 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 62,93 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 080 087 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 080 087,63 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	183,31 €
	<hr/>
Pour former un bénéfice distribuable de	1 080 270,94 €
A titre de dividendes aux actionnaires	715 734,00 €
Soit 0,85 € par action	
	<hr/>
Le solde	364 536,94 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 660 272,36 €. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2005 éligibles à la réfaction de 50 % s'élève à 715 734 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 22 décembre 2005. Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 139 404 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	AVOIR FISCAL
30 septembre 2002	0,84 €	0,42 €
30 septembre 2003	0,88 €	0,44 €
30 septembre 2004	0,80 €	0,40 €

Virement de la réserve spéciale des plus-values à long terme au compte « autres réserves »

Nous vous proposons, en application des dispositions de l'article 39 de la loi de finances rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004 pour 2004, de virer l'intégralité des sommes portées à la réserve spéciale des plus-values à long terme, soit 20 055 €, au compte « autres réserves », et de ne prélever aucune somme au titre de la taxe exceptionnelle de 2,5 % prévue à l'article 39 susvisé étant donné qu'un abattement de 500 000 € s'applique à l'assiette de ce prélèvement.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25 341 € et qui ont donné lieu à une imposition de 8 447 €.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Observations du Comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité d'entreprise n'a pas formulé d'observations sur la situation économique et sociale de la Société.

CONVENTIONS VISÉS À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

- Monsieur Jacques CHIRAT est président du conseil d'administration de la société et gérant des sociétés CLIP EDITIONS et VISUALISE, ainsi que des S.C.I. CHIRAT, H.C. et GERSON H.F.,
- Monsieur André CHIRAT,
- Monsieur Louis CHIRAT.

Nomination d'un administrateur en remplacement

Nous vous proposons de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Auguste CHIRAT, demeurant à La Tour de Salvagny (69890) au n° 2 de l'allée du couchant, en remplacement de Monsieur Louis CHIRAT, administrateur qui est démissionnaire à la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

En conséquence, Monsieur Auguste CHIRAT exercerait ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2008 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 décembre 2005

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2005, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25 341 € et qui ont donné lieu à une imposition de 8 447 €.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2005 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 1 080 087,63 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 080 087,63 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	183,31 €
Pour former un bénéfice distribuable de	1 080 270,94 €
A titre de dividendes aux actionnaires	715 734,00 €
Soit 0,85 € par action	
Le solde	364 536,94 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 660 272,36 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2005 éligibles à la réfaction de 50 % s'élève à 715 734 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 22 décembre 2005.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	AVOIR FISCAL
30 septembre 2002	0,84 €	0,42 €
30 septembre 2003	0,88 €	0,44 €
30 septembre 2004	0,80 €	0,40 €

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, en application des dispositions de l'article 39 de la loi de finances rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004 pour l'année 2004, de virer l'intégralité des sommes portées à la réserve spéciale des plus-values à long terme, soit 20 055 €, au compte « autres réserves ».

Corrélativement, l'Assemblée Générale décide de ne prélever aucune somme sur cette réserve au titre de la taxe exceptionnelle de 2,5 % prévue à l'article 39 susvisé, étant donné qu'un abattement de 500 000 € s'applique à l'assiette de ce prélèvement.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit Code n'a été conclue au cours de l'exercice.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur Monsieur Auguste CHIRAT, demeurant à La Tour de Salvagny (69890) au n° 2 de l'allée du couchant, en remplacement de Monsieur Louis CHIRAT, administrateur qui est démissionnaire à la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

En conséquence, Monsieur Auguste CHIRAT exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2008 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2007.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Bilan actif du Groupe CHIRAT

(en €)	ACTIF	30.09.05			30.09.04
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Concessions, brevets et droits similaires	270 625	229 038	41 586	18 047
	Fonds commercial	152 449	152 449		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	423 074	381 487	41 586	18 047
	Terrains	187 320		187 320	187 320
	Constructions	3 743 431	1 930 725	1 812 706	2 030 751
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 711 197	12 854 889	6 856 307	5 943 679
	Autres immobilisations corporelles	655 111	492 966	162 144	199 208
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 297 060	15 278 581	9 018 479	8 360 960
	Autres titres immobilisés	1 539		1 539	1 539
	Prêts	36 030		36 030	45 590
	Autres immobilisations financières	3 500		3 500	3 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	41 070		41 070	50 630
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	24 761 205	15 660 069	9 101 136	8 429 639
	Matières premières, approvisionnements	1 142 451	29 431	1 113 020	1 090 142
	En cours de production de biens	247 056		247 056	191 861
	Clients et comptes rattachés	5 571 126	293 878	5 277 248	4 796 398
	Autres créances	734 975		734 975	179 390
	Valeurs mobilières de placement	1 846 983		1 846 983	1 846 983
	Disponibilités	2 462 752		2 462 752	2 034 584
	Charges constatées d'avance	64 872		64 872	80 574
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 070 217	323 309	11 746 908	10 219 934
	TOTAL DE L'ACTIF	36 831 423	15 983 378	20 848 045	18 649 573

Bilan passif du Groupe CHIRAT

(en €)	PASSIF	30.09.05	30.09.04
	Capital social ou individuel (dont versé : 673 632)	673 632	673 632
	Autres réserves	2 995 532	2 876 180
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	976 751	792 984
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 645 915	4 342 796
	Provisions pour risques	167 693	167 693
	Provisions pour charges	543 067	632 135
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	710 760	799 828
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 002 129	7 733 100
	Emprunts et dettes financières divers	889 547	864 902
	Avances et acomptes reçus sur commandes	164 096	99 264
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 244 349	2 876 468
	Dettes fiscales et sociales	2 056 303	1 612 696
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 039 032	254 148
	Autres dettes	95 910	66 367
	TOTAL DETTES	15 491 368	13 506 948
	TOTAL DU PASSIF	20 848 045	18 649 573
	Crédit-bail mobilier	436 038	
	Dettes et produits constatés d'avance : à plus d'un an	5 177 656	6 340 498
	à moins d'un an	10 149 616	7 067 085

Compte de résultat du Groupe CHIRAT

(en €)	30.09.05	30.09.04
Production vendue { Biens	19 978 838	19 078 953
Services	224 148	223 196
Chiffre d'affaires net	20 202 987	19 302 149
Production stockée	43 243	- 55 142
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	153 182	378 645
Autres produits	8	
Produits d'exploitation	20 399 421	19 625 654
Matières premières et autres approvisionnements	5 763 611	5 396 648
Variations de stocks	- 34 061	- 87 911
Autres achats et charges externes (1)	3 161 733	2 937 296
Impôts, taxes et versements assimilés	691 744	694 976
Salaires et traitements	5 157 393	4 781 340
Charges sociales	1 686 484	1 577 976
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 373 010	2 399 083
Dotations aux provisions sur actif circulant	151 765	25 047
Autres charges	33 542	175 912
Charges d'exploitation	18 985 225	17 900 372
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 414 195	1 725 282
Autres intérêts et produits assimilés	31 905	26 429
Produits financiers	31 905	26 429
Intérêts et charges assimilées	345 531	433 262
Charges financières	345 531	433 262
RÉSULTAT FINANCIER	- 313 625	- 406 832
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 100 570	1 318 449
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 820	68 602
Produits exceptionnels sur opérations en capital	417 612	13 953
Reprises sur provisions et transferts de charge	11 328	26 916
Produits exceptionnels	440 760	109 471
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 450
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	88 679	19 622
Charges exceptionnelles	88 679	31 072
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	352 081	78 399
Participation des salariés aux résultats		181 307
Impôt sur les bénéfices	475 900	422 558
RÉSULTAT NET	976 751	792 984
(1) Dont crédit-bail mobilier	1 725	3 322

Annexe des comptes consolidés - Règles et méthodes comptables

(Les comptes consolidés du groupe Chirat. Documents au 30 septembre 2005)

1. Périmètre de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

La liste de l'ensemble des sociétés consolidées au titre de chaque période est présentée ci-après.

Sociétés	30.09.2004 % intérêt	30.09.2005 % intérêt
SARL Visualise	99,8 %	99,8 %
SARL Clip Éditions	99,4 %	99,4 %
SCI Gerson	99,9 %	99,9 %
SCI HC	99,3 %	99,3 %
SCI Chirat	98,9 %	98,9 %

2. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est utilisée pour toutes les sociétés du Groupe.

■ Dates de clôture

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 30 septembre à l'exception :

- des SCI dont la date de clôture est le 31 décembre.

■ Changement de méthode comptable

- Un changement de présentation est intervenu au cours de l'exercice.

Il concerne la participation et l'intéressement des salariés figurant désormais au compte de résultat sous la rubrique « Salaires et Traitements ». Il en résulte sur l'exercice une hausse de 301 K€ de la ligne « Salaires et Traitements » et une minoration d'autant du résultat d'exploitation. Sans cette correction, le résultat d'exploitation se situerait au niveau de l'exercice précédent. Des explications complémentaires sont détaillées ci-après en note 8.

- Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Sur l'exercice précédent clos le 30 septembre 2004, l'ensemble des différences temporaires imposables avait donné lieu pour la première fois à la constatation d'une imposition différée. Ce changement de méthode avait été imputé à hauteur de 406 863 € sur les capitaux propres et pour 40 944 € en charges d'impôts société.

3. Faits majeurs de l'exercice

La SA Chirat a renouvelé des matériels de production pour 2 942 K€ HT sur la période, dont 2 472 K€ HT en juillet 2005 au titre d'une presse 6 couleurs et de deux plieuses.

Le financement par emprunt bancaire a due concurrence des 2 472 K€ est postérieur à l'exercice (cf. note 13.2).

4. Immobilisations incorporelles

4.1. Fonds commercial

- Apport le 21 avril 1958 par la SDF Anthelme et Henri Chirat à la SARL Chirat pour un montant de 10 610 €.
- Réévalué à 152 449 € lors de la réévaluation légale de 1976.

Ce fonds n'est pas juridiquement protégé. Il a fait l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} octobre 1997 sur une durée de 5 ans.

4.2. Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et procédés	linéaire	1 à 2 ans

5. Immobilisations corporelles

Les amortissements consolidés correspondent à la somme de ceux dotés par chaque société incluse dans le périmètre de consolidation et le retraitement des opérations de crédit-bail. Les modes et durées d'amortissements pratiqués dans chaque société sont économiquement justifiés et ne sont donc pas modifiés dans le cadre des opérations de consolidation.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée adaptée à chaque catégorie de biens.

5.1. Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	linéaire	15 à 20 ans
Matériel et outillage	linéaire/dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	linéaire/dégressif	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire/dégressif	3 à 10 ans

5.2. Immobilisations corporelles. Amortissements dérogatoires

L'amortissement dérogatoire constaté dans les comptes sociaux de la SA Chirat sur certains matériels de production a été retraité dans le cadre des comptes consolidés ; l'impact sur le résultat consolidé s'élève avant impôt à -249 K€.

5.3. Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation portent sur les titres de la SCI Gerson lors de sa prise de contrôle (montant de 94 K€).

Le plan d'amortissement de cet écart est de 15 ans (à compter de la prise de contrôle en 1994).

6. Crédit bail

Les biens dont la SA Chirat a la disposition par contrat de crédit-bail, sont traités dans les bilans et les comptes de résultats consolidés comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles (Matériel de production) ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail en contrepartie d'un emprunt inscrit au passif correspondant à l'engagement de crédit-bail (Capital et intérêts). Valeur d'origine des biens pris en crédit-bail et retraités : 4 051 K€. L'emprunt correspondant restant dû au 30.09.2005 s'élève à 406 K€. Ces immobilisations sont amorties selon les mêmes règles que celles décrites pour les immobilisations corporelles de même nature. L'impact sur le résultat consolidé de ces retraitements se monte avant impôt à +2 K€.

Les contrats ou les locations financières portant sur des biens autres que des matériels de production ont été maintenus en charges.

7. Stocks

Les stocks sont évalués, soit au coût d'acquisition ou de production, soit, si elle est inférieure, à la valeur nette probable de réalisation. Les méthodes de valorisation utilisées sont :

- pour les stocks de matières premières (Papier) et de fournitures, le FIFO,
- pour les stocks d'en-cours de fabrication, le coût de revient de production.

8. Frais de personnel

Au 30 septembre 2005, il figure en charges d'exploitation, sous la rubrique « salaires et traitements », la participation et l'intéressement des salariés au titre de l'exercice. Antérieurement, ces sommes étaient mentionnées hors exploitation sous la rubrique « participation des salariés aux résultats » en page 2 du compte de résultat.

Cette modification porte sur un montant de 301 546 € venant majorer la ligne « salaires et traitements » et minorer d'autant le résultat d'exploitation.

L'information comparative afin d'assurer une meilleure lisibilité du compte de résultat est la suivante :

(en €)

	30.09.2005 Liasse fiscale	30.09.2004 Liasse fiscale	30.09.2004 Pro forma ¹
Salaires et traitements	5 157 393	4 781 340	4 962 647
Résultat d'exploitation	1 414 195	1 725 282	1 543 975

¹ changement de présentation comptable appliqué à l'exercice au 30 septembre 2004.

9. Provisions

Le montant des engagements de retraite au 30 septembre 2005, s'élève à 304 K€..

Ce chiffre est basé sur le calcul d'indemnité théorique par salarié coefficientée d'une probabilité pour chaque salarié d'être encore dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite prévu à 65 ans, d'un coefficient d'actualisation (3 %) de la fin de carrière à aujourd'hui, de l'ancienneté acquise, d'une revalorisation des salaires de 3 % par an.

Au titre de ces engagements, une provision pour charges figure dans les comptes consolidés, soit 232 K€ : totalité des engagements déduction faite de l'externalisation des droits à la retraite sur l'exercice 09/2000 dont la valorisation à la clôture s'élève à 72 K€.

Les autres provisions correspondent à :

- des provisions pour impôts : 29 K€
- des provisions pour impôts différés : 281 K€
- des provisions pour risques et charges : 168 K€
 - litiges fournisseur

10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans l'ensemble des sociétés, et diverses prestations.

11. Résultat exceptionnel

Les principaux mouvements constituant le résultat exceptionnel sont les suivants :

	en K€
■ Produits	
– cessions d'actifs	+ 418
– encaissement client	+ 12
– reprise de provisions pour risques et charges	+ 11
■ Charges	
– dotation provision pour retraite	– 59
– dotation aux provisions pour risques et charges	– 30

12. Impôts sur les bénéfices

- L'impôt sur les sociétés correspond au cumul, corrigé de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du groupe.

Les différences de retraitement de consolidation donnent lieu également à la constatation d'une fiscalité différée.

Les impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice et tiennent compte des contributions additionnelles, soit un taux de 33,83 %.

- La ventilation de la charge d'impôt de l'exercice est la suivante :

– impôts exigibles	658 087 €
– crédit impôt recherche	– 15 768 €
– impôts différés	– 166 419 €
Total	475 900 €

- Analyse des impôts différés au bilan :

	30.09.2004	30.09.2005
– indemnité de départ à la retraite	59 391 €	78 606 €
– Organic	7 622 €	8 063 €
– provision congés payés	95 231 €	96 923 €
– participation	48 263 €	88 366 €
– divers	8 803 €	19 712 €
Total actif	219 310 €	291 670 €
– amortissements dérogatoires	659 240 €	565 532 €
– autres provisions réglementées	7 877 €	7 526 €
Total passif	667 117 €	573 058 €
Total net	447 807 €	281 388 €

13. Engagements hors bilan

13.1. Dettes garanties par des sûretés réelles

(en €)

	30.09.2005
• Nantissement de matériels	1 689
• Hypothèques de premier rang	722
	2 411

13.2. Engagement reçu

Trois matériels de production ont été acquis en juillet 2005 par la SA Chirat moyennant 2 472 K€ HT. Ces investissements ne faisant l'objet d'un financement bancaire par emprunt que postérieurement à l'exercice, la dette correspondante figure à la clôture de l'exercice sous la rubrique « dettes sur immobilisations et comptes rattachés ».

14. Tableau de variation des capitaux propres

Tableaux chiffrés

Annexe des comptes consolidés historiques

(en €)

Capitaux Propres	30/09/2004	30/09/2005
* Décomposition		
Capital	674	674
Réserves	2 876	2 996
Résultat de la période	793	976
Capitaux propres	4 343	4 646
* Variations réserves		
Affectation résultat antérieur	953	793
Distributions	– 741	– 673
Changement de méthode comptable	– 407	
Variation des réserves	– 195	+ 120

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2005

Messieurs les Actionnaires de la Société GROUPE CHIRAT,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du Groupe CHIRAT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 2.2 de l'annexe, qui expose un changement de méthode comptable.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

III. Vérification et informations spécifiques

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à ROANNE, le 7 décembre 2005.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



Bilan actif de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	ACTIF	30.09.05			30.09.04
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Concessions, brevets et droits similaires	270 625	229 038	41 586	18 047
	Fonds commercial	152 449	152 449		
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	423 074	381 487	41 586	18 047
	Terrains	123 050		123 050	123 050
	Constructions	3 368 044	1 712 223	1 655 821	1 854 443
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 685 654	9 192 267	6 493 387	5 383 467
	Autres immobilisations corporelles	654 413	492 269	162 144	199 208
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 831 161	11 396 759	8 434 402	7 560 168
	Autres participations	462 584	1 540	461 044	461 044
	Autres titres immobilisés	1 539		1 539	1 539
	Prêts	36 030		36 030	45 590
	Autres immobilisations financières	30 133		30 133	30 133
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	530 286	1 540	528 746	555 008
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	20 784 525	11 779 787	9 004 737	8 116 525
	Matières premières, approvisionnements	1 142 451	29 431	1 113 020	1 090 142
	En cours de production de biens	247 056		247 056	191 861
	Clients et comptes rattachés	5 563 959	293 344	5 270 615	4 795 981
	Autres créances	735 223		735 223	166 596
	Valeurs mobilières de placement	1 846 983		1 846 983	1 846 983
	Disponibilités	2 404 617		2 404 617	1 974 429
	Charges constatées d'avance	48 763		48 763	42 937
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 989 054	322 775	11 666 279	10 108 931
	TOTAL DE L'ACTIF	32 773 579	12 102 562	20 671 017	18 225 457

Bilan passif de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	PASSIF	30.09.05	30.09.04
	Capital social ou individuel (dont versé : 673 632)	673 632	673 632
	Écarts de réévaluation	24 149	24 149
	Réserve légale	67 363	67 363
	Réserves réglementées	20 054	20 054
	Autres réserves	1 295 735	1 295 735
	Report à nouveau	183	10 919
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 080 087	662 895
	Provisions réglementées	1 693 932	1 943 252
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 855 138	4 698 003
	Provisions pour risques	167 693	167 693
	Provisions pour charges	29 322	11 328
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	197 015	179 021
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 596 011	7 106 578
	Emprunts et dettes financières divers	887 898	863 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes	164 096	99 264
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 771 792	3 351 720
	Dettes fiscales et sociales	2 064 122	1 607 098
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 039 032	254 148
	Autres dettes	95 910	66 367
	TOTAL DETTES	15 618 862	13 348 431
	TOTAL DU PASSIF	20 671 017	18 225 457

Compte de résultat de l'Imprimerie CHIRAT SA

(en €)	30.09.05	30.09.04
Production vendue — Biens	19 978 838	19 078 953
— Services	224 148	223 196
Chiffre d'affaires net	20 202 987	19 302 149
Production stockée	43 243	– 55 142
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (2)	153 182	378 645
Autres produits	8	
Produits d'exploitation	20 399 420	19 625 653
Matières premières et autres approvisionnements	5 763 611	5 396 648
Variations de stocks	– 34 061	– 87 911
Autres achats et charges externes (1)	3 438 351	3 214 454
Impôts, taxes et versements assimilés	690 869	693 952
Salaires et traitements	4 855 847	4 781 340
Charges sociales	1 686 484	1 577 976
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 156 295	2 182 368
Dotations aux provisions sur actif circulant	151 765	25 047
Autres charges	33 541	175 912
Charges d'exploitation	18 742 707	17 959 791
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 656 713	1 665 862
Autres intérêts et produits assimilés	31 905	26 429
Produits financiers	31 905	26 429
Intérêts et charges assimilées	324 028	403 170
Charges financières	324 028	403 170
RÉSULTAT FINANCIER	– 292 122	– 376 740
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 364 590	1 289 121
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 820	68 602
Produits exceptionnels sur opérations en capital	417 612	13 953
Reprises sur provisions et transferts de charge	515 793	350 523
Produits exceptionnels	945 225	433 078
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		11 450
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	284 466	480 760
Charges exceptionnelles	284 466	492 210
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	660 758	– 59 132
Participation des salariés aux résultats	301 546	181 307
Impôt sur les bénéfices	643 716	385 877
RÉSULTAT NET	1 080 087	662 895
(1) Dont crédit-bail mobilier	222 128	223 725
(2) Dont transfert de charges	119 161	206 258

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2005

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Événements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Renouvellement de matériels de production pour 2 942 K€ HT sur la période, dont 2 472 K€ HT en juillet 2005 au titre d'une presse 6 couleurs et de deux plieuses. Le financement par emprunt bancaire à due concurrence des 2 472 K€ HT est postérieur à l'exercice (cf. note 3.4).

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

3. Informations relatives au bilan

3.1. Bilan actif

3.1.1. Fonds commercial

- Apport le 21 avril 1958 par la SDF Anthelme et Henri Chirat à la SARL Chirat pour un montant de 10 610 €.
- Réévalué lors de la réévaluation légale de 1976.
- Le fonds n'est pas juridiquement protégé. Il a fait l'objet d'un amortissement à compter du 1^{er} octobre 1997 sur une durée de 5 ans.

3.1.2. Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	1 à 2 ans

3.1.3. Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	linéaire	15 à 20 ans
Matériel et outillage	linéaire/dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	linéaire/dégressif	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire/dégressif	3 à 10 ans

Seule une exception aux règles généralement appliquées fait l'objet de la note 3.1.4.

3.1.4. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital en €	Capitaux propres autres que capital en €	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute en €	Nette en €
SARL Clip Éditions	7 622	- 2 567	99,40 %	1 540	0
SARL Visualise	15 244	6 229	99,80 %	11 419	11 419
SCI Gerson	1 524	177 433	99,90 %	98 993	98 993
SCI Chirat	137 204	- 5 931	98,89 %	135 680	135 680
SCI HC	216 477	208 582	99,30 %	214 953	214 953

Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice en €	Résultat du dernier exercice clos en €	Dividendes encaissés	Observations
0	0	3 860	+ 355	0	Ex. clos 30.09.2005
0	0	1 500	+ 811	0	Ex. clos 30.09.2005
0	0	15 144	+ 15 145	0	Ex. clos 31.12.2004
0	0	7 165	+ 507	0	Ex. clos 31.12.2004
0	0	31 861	+ 25 191	0	Ex. clos 31.12.2004

3.1.5. Filiales et participations

Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées en €	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Participations	462 584	
Créances clients et comptes rattachés	1 524	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 544	

3.1.6. Immobilisations corporelles. Amortissements dérogatoires

Pour le matériel de production de valeur importante et utilisé en équipe, l'amortissement linéaire constitue l'amortissement économique sur une durée limitée à 5 ans ou 6 ans 2/3.

Le complément d'amortissement entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est alors traité en dérogatoire (cf. incidence en note 2.2).

3.1.7. État des mouvements de l'actif immobilisé

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

• Logiciels et procédés	51 048 €
• Matériels et installations techniques	2 942 868 €
• Autres immobilisations corporelles :	
– matériel de transport	15 874 €
– matériel de bureau et informatique, mobilier	44 277 €
• Prêts	7 700 €
Total	3 061 767 €

3.1.8. Dépréciation participations, autres titres et créances rattachées

Les participations et les créances rattachées de la société Clip Éditions ont été dépréciées en totalité.

3.1.9. Évaluation des stocks matières premières

Les stocks de matières (papier) et fourniture sont évalués selon la méthode FIFO.

3.1.10. Évaluation des en-cours de production

Les en-cours de fabrication sont évalués au coût de revient de production.

3.1.11. Créances clients

Les créances sont retenues pour leur valeur nominale. Par prudence, une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît une perte probable.

3.1.12. Charges constatées d'avance

La totalité des charges constatées d'avance concerne les charges d'exploitation.

3.2. Bilan passif**3.2.1. Capital**

Le capital est composé de 842 040 actions de 0,8 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Le montant de l'écart de réévaluation incorporé au capital est de 136 848 €.

3.2.2. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

La SA Chirat est société mère du Groupe Chirat.

3.2.3. Provisions réglementées

Cette rubrique comprend :

- La provision pour hausse de prix :

(en €)

30.09.00	30.09.01	30.09.02	30.09.03	30.09.04	30.09.05	Total
13 139,78	5 480,86	668	0	629	232	20 149,64

- Le solde de la provision spéciale de réévaluation pour 2 095,72 €
- Le montant des amortissements dérogatoires relatif à des matériels de production 1 671 687,04 €

3.2.4. Évaluations fiscales dérogatoires

- Résultat de l'exercice + 1 080 087 €
 - Impôt sur les bénéfices + 643 716 €
- Résultat avant impôt = 1 723 803 €
- Variation des provisions réglementées - 248 618 €
- Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires 1 475 185 €

3.2.5. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

- Charges à payer 310 334 €
 - Participation des salariés 261 206 €
- Base totale 571 540 €
- Taux d'imposition (1) 33,83 %

Allègements de la dette future d'impôts 193 352 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

- Provision spéciale de réévaluation : 2 095 €
 - Provision pour hausse de prix : 20 150 €
 - Amortissements dérogatoires : 1 671 687 €
- Base totale : 1 693 932 €**
- Taux d'imposition (1) : 33,83 %
 - Accroissement de la dette future d'impôts : 573 057 €

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

- Provisions pour litiges : 167 693 €
 - fournisseur
- Provisions pour charges : 29 322 €
 - impôt

3.2.7. Dettes financières - Classement par échéance

(en €)

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 596 011	1 817 645	3 733 868	44 498
Emprunts et dettes financières diverses	886 650	112 543	774 107	

3.2.8. Autres dettes

(en €)

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 771 792	3 206 542	565 250
Personnel et comptes rattachés	910 308	910 308	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	509 309	509 309	
État et autres collectivités publiques :			
- impôt sur les bénéfices	263 587	263 587	
- taxe sur la valeur ajoutée	5 584	5 584	
- autres impôts, taxes assim.	375 334	375 334	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 039 032	3 039 032	
Groupe et Associés	1 247	1 247	
Autres dettes	95 910	95 910	

3.2.9. Charges à payer et produits à recevoir

Se reporter à la liasse fiscale, annexe 2058 B - cadre II.

4. Informations relatives au compte de résultat**4.1. Ventilation de l'effectif moyen**

Personnel salarié

Cadres	12
Employés	27
Ouvriers	185
Total	224

4.2. Résultat exceptionnel

Les principaux mouvements constituant le résultat exceptionnel sont les suivants :

• Produits :	en K€
– cessions d'actifs	+ 418
– encaissement client	+ 12
– reprise amortissements dérogatoires	+ 504
– reprise provision risques et charges	+ 12
• Charges :	
– dotation amortissements dérogatoires	– 255
– dotation provision risques et charges	– 30

4.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en €)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et Partic.)
Résultat avant impôt	1 364 590	359 212
Impôt au taux de droit commun	– 491 070	– 152 646
Résultat après impôt	873 520	206 566

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4.4. Impôt société

Il est constitué :

• de l'IS au taux normal à 33 1/3 %	649 738 €
• de la contribution supplémentaire de 1,5 %	9 746 €
• du crédit impôt recherche	– 15 768 €
Total	643 716 €

5. Engagements**5.1. Crédit-baux**

(en €)

	Installations Matériel / outillage
Valeur d'origine	986 457
REDEVANCES PAYÉES	
• Cumuls exercices antérieurs	475 560
• Exercice	220 403
Total	695 963
REDEVANCES RESTANT À PAYER	
• à 1 an au plus	220 403
• à plus d'1 an et 5 ans au plus	217 271
Total	437 674
VALEUR RÉSIDUELLE	
• à plus d'1 an et 5 ans au plus	9 864
Total	9 864
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	222 128

5.2. Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite au 30 septembre 2005, s'élève à environ 304 K€ hors charges sociales et fiscales.

Ce chiffre est basé sur le calcul d'indemnité théorique par salarié et tient compte d'une probabilité pour chaque salarié d'être encore dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite prévu à 65 ans.

Une partie de cet engagement a été externalisée sur l'exercice 09/2000, soit un montant dont la valorisation à la clôture s'élève à 72 K€.

5.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

• Nantissements de matériels	1 689 178 €
• Hypothèques de premier rang	722 145 €
	2 411 323 €

5.4. Engagement reçu

Trois matériels de production ont été acquis en juillet 2005 par l'entreprise moyennant 2 472 K€ HT. Ces investissements ne faisant l'objet d'un financement bancaire par emprunt que postérieurement à l'exercice, la dette correspondante figure à la clôture de l'exercice sous la rubrique fournisseurs d'immobilisations.

Tableau financier au 30 septembre 2005

(en €)	TABEAU FINANCIER	EXERCICE 2005	EXERCICE 2004	EXERCICE 2003	EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
I. Capital en fin d'exercice						
	Capital social	673 632	673 632	673 632	673 632	641 841
	Nombre des actions ordinaires existantes	842 040	842 040	842 040	842 040	842 040
II. Opérations et résultats de l'exercice						
	Chiffre d'affaires hors taxes	20 202 987	19 302 149	18 990 391	17 068 450	15 460 931
	Résultat avant impôts, participation et dotations	4 068 064	3 395 255	3 350 669	3 720 936	2 664 036
	Impôt sur les bénéfices	643 716	385 787	403 514	537 979	121 385
	Participation des salariés	301 546	181 307	179 671	249 411	25 804
	Résultat après impôts, participations et dotations	1 080 088	662 895	745 239	704 712	340 853
	Résultat distribué	715 734	673 632	740 995	698 893	336 816
III. Résultats par action						
	Par action – Résultat après impôts avant dotations	3,70	3,36	3,30	3,44	3,00
	Par action – Résultat après impôts et dotations	0,85	0,80	0,88	0,84	0,41
IV. Personnel						
	Effectif moyen des salariés de l'exercice	224	225	221	215	204
	Montant de la masse salariale	4 855 847	4 781 341	4 640 722	4 272 930	4 005 149
	Cotisations sociales et avantages sociaux	1 686 484	1 577 976	1 571 858	1 460 911	1 395 042

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 30 septembre 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société IMPRIMERIE CHIRAT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, aux regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations; introduites par la loi du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROANNE, le 7 décembre 2005.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Exercice clos le 30 septembre 2005

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code du commerce.

CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention d'assistance

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet :

Prestations de conseils et d'assistance par la société CHIRAT FINANCES, dans la gestion administrative, financière et comptable ; dans la gestion des investissements. Les prestations ainsi fournies par la société CHIRAT FINANCES sont rémunérées sur la base du coût réel plus 10 %, à partir du 1^{er} mars 2002.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre sur l'exercice clos le 30 septembre 2005 : **337 591 €**.

2. Avenant des baux commerciaux

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet :

La société CHIRAT a consenti :
– des baux commerciaux avec la SCI HC et GERSON
– un bail d'habitation avec la SCI CHIRAT.

Des avenants à ces baux ont été conclus, ils stipulent la non application de la révision des loyers.

Modalités : Aucune charge complémentaire n'a donc été enregistrée sur l'exercice.

3. Bail commercial

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

a) Nature et objet :

Bail commercial consenti par la SCI HC au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 9 ans à compter du 01.07.1995

portant sur des biens immobiliers sis au 73 de la rue Cardinal Lemoine à PARIS dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 31 862 €. Ce bail fait l'objet d'une tacite reconduction.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre sur l'exercice clos le 30 septembre 2005 : **31 862 € HT**.

b) Nature et objet :

Bail d'habitation consenti par la SCI CHIRAT au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 6 années à compter du 01.07.1995 portant sur des biens immobiliers sis au 73 de la rue Cardinal Lemoine à PARIS dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 7 165 € versé chaque année.

Ce bail a été renouvelé par tacite reconduction pour une durée de 6 années.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre sur l'exercice clos le 30 septembre 2005 : **7 165 € HT**.

c) Nature et objet :

Bail commercial consenti par la SCI GERSON HF au profit de la SA IMPRIMERIE CHIRAT pour une durée de 9 années entières à compter du 01.01.1994 portant sur des locaux à usage de bureaux sis au 3 de la place Gerson à LYON dans le 5^e arrondissement moyennant un loyer annuel HT de 14 232 €. Ce bail fait l'objet d'une tacite reconduction.

Modalités : Montant pris en charges à ce titre sur l'exercice clos le 30 septembre 2005 : **14 232 € HT**.

4. Location gratuite d'un bureau

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet :

Location gratuite d'un bureau à la SARL CLIP ÉDITIONS pendant une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

5. Rémunération des comptes courants

Administrateur concerné : Monsieur Jacques CHIRAT

Nature et objet :

Rémunération des sommes laissées en compte courant au taux maximum fiscalement déductible à savoir 4,31 %.

Modalités : Montant pris en charges sur l'exercice clos le 30 septembre 2005 : **39 € HT**.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à ROANNE, le 7 décembre 2005.

Le Commissaire aux comptes

SAS EXCO FIDOGEST

Jean-Michel LANNES







